

État des lieux socio-économique des zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté

mai 2023

Synthèse

Document préparatoire à l'élaboration du CPRDFOP



État des lieux socio-économique des zones d'emploi de la région

SYNTHÈSE

Cet état des lieux synthétique s'intègre aux travaux préparatoires à l'élaboration du CPRDFOP 2023-2028. Les analyses qui suivent visent à identifier les principales forces et fragilités de la région dans son ensemble et de chacune des 21 zones d'emploi¹ qui la composent. Elles sont essentiellement basées sur l'analyse de données portant sur la démographie, le niveau de diplôme de la population, l'emploi, le marché du travail ou encore les conditions de vie.

¹ "Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Il sert de référence pour la diffusion des taux de chômage localisés et des estimations d'emplois". Source INSEE

Composition communale des zones d'emploi
<https://www.insee.fr/fr/information/4652957>

Pour aller
plus loin...

Consulter le tableau de bord



Voir l'état des lieux Territoires



Sommaire

Région Bourgogne-Franche-Comté	4
 Zone d'emploi d'Autun	5
 Zone d'emploi d'Auxerre	5
 Zone d'emploi d'Avallon	6
 Zone d'emploi de Beaune	6
 Zone d'emploi de Belfort	7
 Zone d'emploi de Besançon	8
 Zone d'emploi de Chalon-sur-Saône	9
 Zone d'emploi du Charolais	9
 Zone d'emploi de Châtillon-Montbard	10
 Zone d'emploi de Cosne-Cours-sur-Loire	11
 Zone d'emploi de Dijon	11
 Zone d'emploi du Creusot-Montceau	12
 Zone d'emploi de Dole	13
 Zone d'emploi de Lons-le-Saunier	14
 Zone d'emploi de Mâcon	14
 Zone d'emploi de Montbéliard	15
 Zone d'emploi de Pontarlier	16
 Zone d'emploi de Nevers	16
 Zone d'emploi de Saint-Claude	17
 Zone d'emploi de Sens	18
 Zone d'emploi de Vesoul	18
Sources	19
En savoir plus...	20
Ressources	20

Région Bourgogne-Franche-Comté

Une région rurale notamment à l'ouest et au nord (densité deux fois plus faible qu'au plan national, la 2^e plus faible de France métropolitaine derrière la Corse)

4 % de la population et de l'emploi de France métropolitaine (11^e rang / 13)

De fortes disparités en région (exemple : axe Rhin-Rhône - territoires ruraux à l'ouest)

La Bourgogne-Franche-Comté est un territoire rural peu densément peuplé. Elle est la région la plus industrielle de France métropolitaine et la 3^e région la plus agricole (poids du secteur dans l'emploi total). La région se démarque ainsi par son savoir-faire industriel et agricole dans différentes filières d'excellence (automobile, énergie, luxe, industries de santé, microtechniques, industries agroalimentaires, viticulture, filière laitière et l'ensemble des productions agricoles valorisées sous signe de qualité...). En contrepartie, le secteur tertiaire marchand est moins représenté, en particulier les services aux entreprises à forte valeur ajoutée.

La situation de l'emploi salarié est globalement moins favorable en région qu'à l'échelle nationale. L'emploi salarié privé diminue sur le long terme contre une hausse au niveau national. **Le recul structurel de l'emploi industriel**, plus fort recul de France métropolitaine avec les régions Hauts-de-France et Grand Est, est l'une des principales causes de cette évolution. L'emploi agricole, dans la construction et dans le tertiaire marchand est également orienté à la baisse mais de manière moins soutenue. **L'évolution de l'emploi salarié privé à court terme est plus encourageante.** L'emploi salarié privé progresse légèrement entre fin 2019 et fin 2021 ce qui permet à la région de retrouver le niveau d'avant crise sanitaire. Cette hausse est toutefois moins forte que celle mesurée au niveau national. Elle est portée par les secteurs tertiaire et la construction, l'industrie continuant de perdre des emplois. Ces différents constats, notamment celui **de la forte dépendance de la région à des secteurs exposés à la mondialisation, posent la question de la diversification de l'économie régionale et de l'accompagnement des mutations industrielles.**

Même si l'évolution de l'emploi est négative sur le long terme, cela ne signifie pas qu'il n'y a plus de créations d'emplois en région. **En effet, les offres d'emploi, les embauches et les besoins de recrutement sont orientés à la hausse.** Cette tendance se vérifie dans de nombreux secteurs d'activité (hôtellerie-restauration, commerce, industrie, agriculture...). Les employeurs indiquent toutefois **d'importantes difficultés de recrutement** liées à des problématiques d'image des métiers, de mobilité, d'attractivité du territoire ou encore de conditions de travail.

Les difficultés économiques de la région sont l'un des éléments explicatifs **des difficultés démographiques de la Bourgogne-Franche-Comté.** La région souffre, en effet, d'un déficit d'attractivité résidentielle et sa population diminue. **Sa population est également plus âgée qu'en moyenne nationale et son vieillissement est plus soutenu. L'accompagnement de la dépendance est, dès lors, une préoccupation centrale.** Enfin, la région se démarque par une moindre fréquence des situations de précarité qu'à l'échelle nationale. Le taux de pauvreté et le taux de chômage font ainsi partie des plus faibles de France métropolitaine.

Cette photographie globale de la région masque **d'importantes disparités au niveau infrarégional.** En effet, la région est composée de multiples territoires au profil très varié. **Leur localisation, leur accessibilité ou encore leur orientation économique déterminent fortement leur situation.** Par exemple, les territoires de l'est de la région autour de l'axe Rhin-Rhône et des deux métropoles régionales sont économiquement plus dynamiques que les territoires moins accessibles, moins peuplés et plus vieillissants de l'ouest et du nord de la région. La proximité de territoires voisins dynamiques est également un atout pour certaines zones de la région : la Suisse pour le Doubs, le Jura et le Territoire de Belfort, la région Île-de-France pour le nord de l'Yonne, la région Auvergne-Rhône-Alpes pour le sud de la région... Enfin, les territoires fortement spécialisés et dépendants de secteurs exposés à la mondialisation semblent plus en difficulté que les territoires au tissu économique davantage diversifié.

Zone d'emploi d'Autun

Un territoire rural, parmi les plus faibles densités de population de la région

1,5 % de la population et 1,1 % de l'emploi régional

La zone d'emploi d'Autun est un territoire rural relativement enclavé. Elle se caractérise par **un secteur agricole encore très présent, une part importante d'emplois dans les services à la personne et des atouts touristiques**. En contrepartie, l'industrie est moins présente qu'en région malgré la présence d'un employeur important. L'emploi industriel est globalement très concentré. **La baisse de l'emploi salarié privé sur le long terme est nettement plus soutenue qu'à l'échelle régionale** et concerne la quasi-totalité des secteurs d'activité. L'emploi salarié diminue légèrement sur le court terme mais la baisse n'est pas généralisée. En effet, l'emploi progresse dans le BTP, le commerce ou encore la santé. En revanche, l'évolution négative dans l'industrie perdure. La hausse récente des offres d'emploi et des besoins de recrutement confirment cette amélioration.

La baisse de l'emploi fait partie des causes expliquant le déclin démographique du territoire. La population de la zone d'emploi baisse plus fortement qu'en région en cumulant solde naturel et solde migratoire négatifs. Le vieillissement de la population, plus

marqué dans la zone qu'au niveau régional, fait de **l'accompagnement de la dépendance** une question centrale.

La baisse de l'emploi local impose également à une partie croissante de la population résidente d'être mobile pour accéder à l'emploi. Or, la mobilité nécessite des ressources financières de plus en plus importantes et n'est donc pas accessible à tous. **Cette problématique de mobilité s'applique aussi à l'accès à la formation**, l'offre de formation étant limitée dans la zone d'emploi notamment dans l'enseignement supérieur. Les départs de jeunes pour se former participent, par ailleurs, au vieillissement de la population du territoire.

Enfin, le déclin économique du territoire engendre logiquement **des situations de précarité soutenues**. En effet, la zone affiche les plus faibles revenus de la région, le plus fort taux de pauvreté, une ancienneté au chômage plus importante ou encore un taux de chômage supérieur au taux régional. Les opportunités de retour à l'emploi moins nombreuses et les mobilités parfois difficiles rendent, par ailleurs, les situations de précarité souvent durables en milieu rural.

Un territoire rural étendu avec de fortes disparités 6,4 % de la population et de l'emploi régional

La zone d'emploi d'Auxerre est un territoire rural qui se caractérise par un poids important du secteur agricole. En contrepartie, les industries sont moins présentes qu'en région et **les mutations industrielles nécessitent d'accompagner le secteur. Des savoir-faire agricoles sont présents** (céréales, grandes cultures, viticulture etc.) mais des difficultés existent inhérentes aux reprises d'exploitations et aux changements climatiques.

L'emploi salarié diminue plus fortement dans la zone d'emploi qu'en région sur le long terme et sur l'ensemble des grands secteurs. Certains secteurs résistent à cette tendance tels que les Autres activités scientifiques et techniques, l'Hébergement et la restauration, l'Industrie pharmaceutique et l'Industrie chimique (entreprise Davey Bickford). L'évolution récente de l'emploi salarié présente un constat de légère baisse (expliqué en partie par une baisse de l'industrie et des transports) contre une hausse de la construction et des secteurs marchand et non marchand.

L'accompagnement du vieillissement de la population est une autre problématique majeure de la zone d'emploi. En effet, la population du territoire est plus âgée qu'en moyenne régionale et le vieillissement y est plus soutenu. La zone d'emploi perd des habitants en cumulant déficit naturel, du fait du fort vieillissement de la population, et déficit migratoire faute d'attractivité résidentielle. Le territoire se caractérise également par **des situations de précarité davantage présentes qu'en moyenne régionale**, notamment chez les jeunes. Un plus faible niveau de formation notamment chez les jeunes est constaté (malgré une progression), constat qui se vérifie également chez les demandeurs d'emploi. Enfin, la zone d'emploi présente **des problématiques de mobilité est-ouest** de par sa ruralité. En revanche, les réseaux autoroutier et fluvial facilitent les mobilités nord-sud.

Zone d'emploi d'Auxerre

Zone d'emploi d'Avallon

Un territoire très rural, la plus faible densité de population de la région

3 % de la population et 1,6 % de l'emploi régional

La zone d'emploi d'Avallon est un territoire très rural qui se caractérise par **un poids important du secteur agricole. L'emploi dans les secteurs tertiaires est également bien représenté, du fait notamment du caractère touristique du territoire.** En contrepartie, l'industrie est moins présente qu'en région.

L'emploi salarié diminue plus fortement dans la zone d'emploi qu'en région sur le long terme. L'industrie, le BTP et le tertiaire marchand suivent cette tendance. L'évolution récente de l'emploi salarié est moins défavorable et le nombre de projets de recrutement progresse.

L'accompagnement du vieillissement de la population est une problématique majeure de la zone d'emploi. En effet, la population du territoire est plus âgée qu'en moyenne régionale et le vieillissement y est plus soutenu.

La zone d'emploi perd des habitants en cumulant déficit naturel, du fait du fort vieillissement de la population, et déficit migratoire, faute d'attractivité résidentielle. Le territoire se caractérise également par **des situations de précarité davantage présentes qu'en moyenne régionale**, précarité fréquemment durable en milieu rural en raison du nombre limité de possibilités de retour à l'emploi et de la mobilité nécessaire pour y accéder. En outre, la zone d'emploi est un territoire relativement étendu avec **des difficultés de mobilité nord-sud.**

Les fragilités structurelles du territoire dépassent les limites de la zone d'emploi et s'inscrivent dans une large diagonale s'étirant du Limousin aux Ardennes. Pas toujours aisément accessibles, ces territoires cumulent déclin démographique, économique et leur population est davantage fragile.

Un territoire rural (densité de population inférieure à la moyenne régionale)

3 % de la population et de l'emploi régional

La viticulture est le principal moteur économique de la zone d'emploi de Beaune. L'ensemble de la filière, de la production au commerce en passant par l'industrialisation, est présente. Par ailleurs, le patrimoine viticole contribue grandement à l'attractivité touristique du territoire. **Sa localisation est un autre atout** de la zone d'emploi. Elle tire avantage de sa très bonne accessibilité, de son rôle de carrefour autoroutier à dimension européenne et de la proximité de Dijon et de Chalon-sur-Saône. L'implantation d'activités logistiques en bordure d'autoroute illustre cet avantage de localisation. Ces points positifs font du **territoire l'un des plus dynamiques de la région en termes d'emploi** malgré la sous-représentation des secteurs de la santé-action sociale et de l'administration publique. **La zone d'emploi affiche ainsi la plus forte progression de l'emploi salarié sur le long terme et le plus faible taux de chômage de la région.** Les filières de la viticulture, du tourisme et du transport-logistique portent ce dynamisme. La viticulture explique, par ailleurs, le haut niveau de revenus de la population locale, le plus haut de la région derrière les zones d'emploi

frontalières de la Suisse.

La situation du territoire est ainsi globalement plus favorable qu'en moyenne régionale. **L'attractivité résidentielle semble toutefois être une problématique au regard de la baisse et du vieillissement de la population plus marqués qu'en région.** Les mouvements migratoires sont négatifs en raison notamment du coût élevé de l'immobilier et du manque de terrains disponibles, terrains fortement mobilisés par la viticulture. **La qualité des emplois proposés sur le territoire peut aussi être source de difficultés** et entraîne des tensions sur le marché du travail. En effet, les CDI sont moins fréquents dans la zone qu'en région et la saisonnalité de l'activité est plus soutenue en raison du poids de la viticulture et du tourisme. Enfin, les inégalités de revenus sont plus prononcées qu'en région. Elles s'expliquent en partie par l'écart entre les revenus élevés générés par la viticulture et les revenus d'autres secteurs d'activité moins rémunérateurs. Elles soulèvent, par ailleurs, la question de la cohésion sociale du territoire.

Zone d'emploi de Beaune

Zone d'emploi de Belfort

Un territoire urbain, 2^e plus forte densité de population de la région
(densité supérieure à la moyenne en France métropolitaine)

7 % de la population et 6 % de l'emploi régional

Le tissu économique de la zone d'emploi de Belfort se caractérise par deux grandes particularités : **un savoir-faire industriel porté par de grands groupes et un poids important des services publics en lien avec le statut de préfecture de Belfort. Les filières de l'énergie et du ferroviaire, particulièrement présentes et principaux moteurs du territoire**, mettent la zone d'emploi dans une position de forte dépendance à quelques grands établissements. Cette situation peut être source de fragilité d'autant plus lorsqu'il s'agit d'établissements étrangers. L'industrie pharmaceutique est également une spécificité du territoire. **La zone d'emploi n'échappe pas au recul structurel de l'industrie**, l'emploi industriel diminuant à un rythme proche de celui observé en région. Seuls quelques secteurs industriels comme la maroquinerie, les industries pharmaceutiques et les IAA échappent à cette tendance négative. Le développement d'un écosystème dédié à l'hydrogène laisse également présager des perspectives d'emplois positives. **L'accompagnement des mutations industrielles** (dans l'automobile en particulier) et, plus globalement, la diversification économique pour limiter la dépendance à l'industrie sont donc des problématiques majeures de la zone d'emploi. **Le tissu économique est déjà pour partie diversifié**. En effet, des secteurs tertiaires non marchands, comme l'administration publique et la santé, sont davantage représentés qu'en région. Ces derniers, moins exposés aux crises économiques et à la concurrence internationale que les secteurs industriels, diversifient positivement le tissu économique local. Au final, l'évolution de l'emploi salarié tous secteurs d'activité confondus est moins favorable qu'en région notamment sur le court terme. Même si l'emploi diminue, des besoins de recrutement sont exprimés dans l'ensemble des secteurs d'activité (hôtellerie-restauration, commerce, industrie...) mais les employeurs du territoire se heurtent à de fortes difficultés de recrutement. La baisse de l'emploi local est également l'un des facteurs expliquant la forte proportion d'actifs résidents travaillant hors de la zone d'emploi et la

progression de ces mobilités "sortantes". La zone d'emploi de Montbéliard est la principale destination de ces actifs, devant la zone de Mulhouse et la Suisse. Cette tendance bénéficie aux actifs ayant la possibilité d'être mobiles. Le territoire bénéficie également de mobilités "entrantes". La zone d'emploi reste relativement attractive du point de vue économique. En effet, elle attire une part importante d'actifs résidant hors du territoire, notamment de haut niveau de qualification. Cette tendance s'explique par **l'appartenance du territoire à un espace intégré plus large, l'Aire urbaine du Nord-Franche-Comté**, et donc principalement par des flux de proximité. Elle reflète également les choix résidentiels de ces actifs "entrants" et, ainsi, **le manque d'attractivité résidentielle de la zone d'emploi**. En effet, le solde migratoire mesuré dans le territoire fait partie des plus négatifs de la région. Le manque d'attractivité du territoire explique aussi en partie les difficultés de recrutement de postes très qualifiés dans l'industrie, pour des ingénieurs notamment. Les difficultés de l'emploi local impactent logiquement le niveau de vie de la population. La zone d'emploi affiche **le 2^e taux de chômage le plus élevé de la région, l'ancienneté au chômage est plus marquée qu'au niveau régional, le taux de pauvreté également** et le territoire affiche la 2^e plus forte part de population vivant en quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les inégalités de revenus sont, par ailleurs, plus soutenues qu'en moyenne régionale. Ce constat pourrait indiquer une disparité entre, d'un côté, des emplois très qualifiés et rémunérateurs dans l'industrie (ingénieurs, fonctions R et D, décisionnelles...), l'administration ou en Suisse et, d'un autre côté, des emplois moins qualifiés et moins rémunérateurs, demandeurs d'emploi, population vivant en quartiers prioritaires de la politique de la ville. Cette dichotomie apparaît également à l'étude des niveaux de diplômes des jeunes. Le territoire se distingue du niveau régional par une plus forte part de jeunes diplômés de niveau Bac+5 mais aussi par une plus forte part de jeunes non diplômés.



Un territoire plus dense qu'en moyenne régionale (pour Besançon et sa périphérie, plus rural ailleurs notamment au nord dans le bassin de Gray)

11 % de la population et 12 % de l'emploi régional (2^e zone d'emploi de la région qui concentre le plus de population et d'emplois)

Des disparités Bassin de Besançon - Bassin de Gray - Début du Haut-Doubs

La zone d'emploi de Besançon se caractérise par **un tissu économique diversifié. L'emploi administratif public et le secteur de la santé sont particulièrement présents. Le territoire s'appuie également sur un savoir-faire industriel reconnu** dans les secteurs des microtechniques, de l'horlogerie, de la métallurgie, de la maroquinerie-cuir, ou encore des technologies médicales et biomédical. **Cette diversité permet à la zone de mieux résister aux crises économiques et son maintien est un enjeu important** via notamment l'accompagnement des mutations industrielles ou le renforcement des services de niveau supérieur. En effet, si les activités de services de niveau régional notamment pour les entreprises et les activités de proximité pour les services à la population sont particulièrement présentes, **les services de niveau supérieur sont plutôt en retrait au regard de la taille de la zone.** Ce relatif manque explique, pour partie, l'attractivité résidentielle et économique limitée du territoire. Par exemple, la hausse de la population s'appuie exclusivement sur les mouvements naturels, conséquence d'une population jeune en lien avec l'offre universitaire existante. En revanche, les mouvements migratoires sont légèrement négatifs signe d'un **manque d'attractivité résidentielle.** L'attractivité économique limitée se matérialise par la faible part de navetteurs entrant sur le territoire, un déficit de notoriété ou un tourisme encore relativement confidentiel. **Malgré ces difficultés, l'évolution de l'emploi salarié est plus favorable dans la zone d'emploi**

qu'en région, l'industrie résiste mieux, la population est plus diplômée et les situations de précarité moins soutenues.

Ces constats caractérisent la zone d'emploi dans son ensemble et sont fortement conditionnés par le poids important de la communauté urbaine du Grand Besançon Métropole en termes de population et d'emplois. **Les situations sont davantage contrastées à une échelle plus fine** et des particularités existent dans les bassins de Gray, du Haut-Doubs, d'Ornans ou encore de Baume-les-Dames. Par exemple, dans le bassin de Gray, les problématiques de mutations industrielles et agricoles, d'attractivité résidentielle, de vieillissement de la population, de mobilité pour accéder à l'emploi et à la formation ou encore de précarité sont plus prégnantes. La situation est bien différente dans le Haut-Doubs, à l'est de la zone d'emploi. Le secteur habillement-textile-cuir orienté vers le luxe est porteur et le secteur agricole se porte mieux car les productions sont davantage valorisées sous signe de qualité (AOC Comté notamment). En outre, le territoire gagne de la population et bénéficie de la proximité de Besançon et surtout de la Suisse. Le nombre de travailleurs frontaliers progresse et apparaît comme une opportunité de développement local de services pour répondre aux besoins de cette population à fort pouvoir d'achat. Le développement du travail frontalier soulève également d'autres questions liées aux mobilités (impact carbone, pollution, congestion), à la dépendance à l'économie suisse, aux tensions sur le marché du travail local, à la cohésion sociale...

Un territoire économiquement diversifié et situé sur l'axe dynamique Rhin-Rhône (3^e densité de population la plus élevée de la région)
5,7 % de la population et 5,9 % de l'emploi régional

Zone d'emploi de Chalon-sur-Saône

La zone d'emploi de Chalon-sur-Saône est **un territoire économiquement diversifié avec un poids important du secteur tertiaire marchand** (transport et logistique, activités immobilières, intérim, commerce, etc.), **de la construction, de l'agriculture** (viticulture, polyculture et polyélevage, bovins viande) et **des savoir-faire industriels** (verre, métallurgie, nucléaire, etc.). Le territoire peut être néanmoins contraint par des décisions extérieures (politique nationale d'entreprises, actionnaires étrangers, etc.).

L'emploi salarié résiste davantage dans la zone d'emploi qu'en région sur le long terme principalement dû à de plus fortes hausses de l'emploi dans les secteurs marchand et non marchand qu'au niveau régional. **L'évolution récente de l'emploi salarié présente également un constat plus favorable qu'au niveau régional** : une forte hausse dans le secteur marchand et une hausse dans l'industrie contre

une baisse en région. Une baisse, notamment dans les secteurs de l'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement, du Travail du bois, industries du papier et imprimerie, et de la Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, est constatée.

L'accompagnement de la dépendance est nécessaire dans le territoire en raison de son vieillissement de la population légèrement plus marqué qu'au niveau régional.

Un plus faible niveau de formation est constaté chez les jeunes avec légèrement plus de non diplômés et de niveau CAP-BEP qu'en région et quelques situations de précarité sont recensées (chômage de longue durée plus élevé, davantage de jeunes ni en étude ni en emploi qu'en région, etc.).

Zone d'emploi du Charolais

Un territoire rural, 5^e plus faible densité de population de la région
3 % de la population et 3 % de l'emploi régional

La zone d'emploi du Charolais est un territoire rural qui se caractérise par **un poids important des secteurs industriels et agricoles mais qui perd de la population et de l'emploi sur le long terme**. L'emploi dans les secteurs tertiaires marchands et non marchands est, en contrepartie, moins bien représenté qu'au niveau régional.

L'emploi salarié diminue plus fortement dans la zone d'emploi qu'en région sur le long terme. L'industrie, l'agriculture, le BTP et le tertiaire marchand suivent cette tendance ce qui soulève **la problématique de l'accompagnement des mutations industrielles et agricoles et, plus globalement, de la diversification économique du territoire**. L'évolution récente de l'emploi salarié est plus favorable avec une progression dans l'ensemble des secteurs d'activité à l'exception de l'industrie et du tertiaire marchand, encore orientés à la baisse. Les

besoins de recrutement sont, par ailleurs, orientés à la hausse.

Le vieillissement de la population, particulièrement soutenu dans la zone d'emploi, souligne **le besoin d'accompagnement de la dépendance. L'emploi et le maintien en emploi des seniors semblent également poser des difficultés**.

L'enjeu de mobilité pour accéder à la formation et à l'emploi pèse également dans la zone d'emploi au regard de l'offre de formation dans l'enseignement supérieur présente et de l'évolution de l'emploi local. La baisse de l'emploi entraîne notamment **des mobilités domicile-travail hors du territoire**, en particulier vers la région Auvergne-Rhône-Alpes. La proximité de cette région et le coût de l'immobilier relativement faible apparaissent comme des **atouts résidentiels du territoire**. Ils expliquent, pour partie, le solde migratoire positif enregistré dans la zone d'emploi.



Un territoire très rural (2^e plus faible densité de population de la région)

2 % de la population et de l'emploi régional

Des disparités nord-sud (nord encore plus rural, enclavé, davantage de difficultés)

La zone d'emploi de Châtillon-Montbard est un territoire rural qui se caractérise par **un poids important des secteurs industriels et agricoles**. L'emploi dans les secteurs tertiaires non marchands, comme la santé ou l'action sociale, est également bien représenté. En contrepartie, **les activités de services à la population et aux entreprises sont relativement peu présentes** à l'exception de l'hôtellerie-restauration, du fait notamment du potentiel touristique du territoire. **L'emploi salarié diminue plus fortement dans la zone d'emploi qu'en région sur le long terme. L'industrie, l'agriculture et les services suivent cette tendance ce qui soulève la problématique de l'accompagnement des mutations industrielles et agricoles et, plus globalement, de la diversification économique du territoire.** L'évolution récente de l'emploi salarié est plus favorable avec une progression dans l'ensemble des secteurs d'activité à l'exception de l'industrie, encore orientée à la baisse. Les offres d'emploi, les embauches et les besoins de recrutement sont également orientés à la hausse. Les employeurs indiquent toutefois d'importantes difficultés de recrutement.

L'accompagnement de la dépendance est une autre problématique majeure de la zone d'emploi. En effet, la population du territoire est plus âgée qu'en moyenne régionale et le vieillissement y est plus soutenu. La zone d'emploi perd

des habitants en cumulant déficit naturel, du fait du fort vieillissement de la population, et déficit migratoire faute d'attractivité résidentielle. Le territoire se caractérise également par **des situations de précarité davantage présentes qu'en moyenne régionale**, précarité fréquemment durable en milieu rural en raison du nombre limité de possibilités de retour à l'emploi.

Ces constats sont plus ou moins marqués à une échelle plus fine. **Les éléments positifs concernent principalement Montbard qui tire avantage de son rôle de centralité et de son accessibilité. En revanche, dans le nord de la zone d'emploi, la situation semble plus difficile** en termes d'accès à l'emploi, à la formation, de mobilité ou encore de démographie. Ces espaces rencontrent des difficultés structurelles qui dépassent les limites de la zone d'emploi et s'inscrivent dans une large diagonale s'étirant du Limousin aux Ardennes. Pas toujours aisément accessibles, ils cumulent déclin démographique et économique et leur population est davantage fragile.

Zone d'emploi de Cosne-Cours-sur-Loire

Un territoire rural, agricole, diversifié dans la culture céréalière, l'élevage et la viticulture, parmi les plus faibles densités de population de la région

1,8 % de la population et 1,6 % de l'emploi régional

La zone d'emploi de Cosne-Cours-sur-Loire est un territoire rural qui se caractérise par un **pooids important du secteur agricole et une agriculture diversifiée**. Des difficultés sont néanmoins observées dans ce secteur, inhérentes aux reprises d'exploitations et aux changements climatiques. Des **spécificités industrielles** existent (IAA, Travail du bois, Autres industries manufacturières etc.) ainsi qu'un **potentiel touristique**. Le secteur tertiaire marchand est moins présent qu'en région.

L'emploi salarié diminue plus fortement dans la zone d'emploi qu'en région sur le long terme et dans l'ensemble des grands secteurs. Des baisses particulièrement fortes sont observées dans l'industrie, la construction et le secteur commerce, réparation automobile. Certains secteurs résistent à cette tendance tels que les arts-spectacles-activités récréatives et le transport, entreposage. L'évolution récente de l'emploi salarié présente un constat de légère baisse (expliqué en partie par une baisse de l'industrie, du commerce et la réparation automobile et de certaines activités

du tertiaire marchand) contre une hausse de la construction notamment.

L'accompagnement du vieillissement de la population est une autre problématique majeure de la zone d'emploi. En effet, la population du territoire est plus âgée qu'en moyenne régionale et le vieillissement y est plus soutenu. **La zone d'emploi perd des habitants en cumulant déficit naturel, du fait du fort vieillissement de la population, et déficit migratoire faute d'attractivité résidentielle. Le territoire se caractérise également par des situations de précarité davantage présentes qu'en moyenne régionale.** Un plus faible niveau de formation de la population est constaté (malgré une progression).

Enfin, la zone d'emploi présente des **problématiques de mobilité est-ouest** de par sa ruralité et subit l'éloignement des grandes métropoles. En revanche, le réseau autoroutier facilite les mobilités nord-sud.

Un territoire plus dense que la moyenne régionale (pour Dijon et sa périphérie, plus rural ailleurs notamment au nord et ouest de la zone d'emploi)

La zone d'emploi la plus peuplée de la région et qui concentre le plus d'emplois : 14 % de la population et 16 % de l'emploi régional

Des disparités Métropole Dijon / nord et ouest de la zone d'emploi

La situation de la zone d'emploi est en grande partie **le reflet de celle de Dijon Métropole, véritable pôle régional, avec une forte administration publique, des services de santé, des fonctions métropolitaines très présentes et une offre de formation riche et diversifiée** en particulier dans l'enseignement supérieur. L'une des principales particularités est **la très forte représentation des services aux entreprises de niveau régional voire national**. L'industrie est, à l'inverse, en retrait malgré des savoir-faire dans les industries de santé, les industries agroalimentaires et des établissements particulièrement dynamiques. **La problématique d'attractivité économique est centrale** pour la zone d'emploi de par la présence de la capitale régionale en son sein. **La situation du territoire est globalement plus favorable qu'en moyenne régionale : l'emploi salarié progresse sur le court et le long termes (à l'exception des emplois industriels et agricoles), la population est plus jeune, diplômée et qualifiée, le taux de**

chômage est plus faible, le niveau de vie de la population est supérieur et les situations de précarité sont moins fréquentes. Le territoire peut également s'appuyer sur **d'importants atouts touristiques**.

Ces tendances sont plus nuancées à l'échelle infra-territoriale. Les éléments positifs concernent principalement Dijon Métropole, son importante aire d'influence et l'est du territoire. En revanche, dans le nord et à l'ouest de la zone d'emploi, la situation semble plus difficile en termes d'accès à l'emploi, à la formation, de mobilité ou encore de démographie. Ces espaces rencontrent des difficultés structurelles qui dépassent les limites de la zone d'emploi et s'inscrivent dans une large diagonale s'étirant du Limousin aux Ardennes. Pas toujours aisément accessibles, ils cumulent déclin démographique et économique et leur population est plus fragile. Les fortes inégalités de revenus observées dans la zone d'emploi reflètent ces disparités et soulèvent la question de la cohésion sociale du territoire.

Zone d'emploi de Dijon



Zone d'emploi du Creusot-Montceau

Un territoire de tradition industrielle plus densément peuplé qu'en moyenne régionale

4 % de la population et 3 % de l'emploi régional

La zone d'emploi du Creusot-Montceau est **l'un des bassins industriels historiques de la région**. Elle reste l'une des zones d'emploi les plus industrielles de Bourgogne-Franche-Comté en termes d'emploi malgré le recul structurel du secteur. **La filière nucléaire et la fabrication de matériels de transport** sont les principaux secteurs spécifiques du territoire. La très forte présence d'activités mondialisées assez rares demeure un atout concurrentiel. Toutefois, **le fort recul des emplois industriels sur le long terme souligne le besoin d'accompagnement des mutations du secteur. Plus globalement, la diversification du tissu économique est une thématique centrale** au regard de la sous-représentation des activités de services à la population et aux entreprises de niveau régional. Elle permettrait, par ailleurs, de limiter la dépendance du territoire à l'industrie.

Ce relatif manque de services joue également sur l'attractivité résidentielle de la zone d'emploi, son solde migratoire faisant partie des plus négatifs de la région. La proportion importante d'actifs résidant hors de la zone pose également question. Si elle reflète l'attractivité économique du territoire notamment pour des postes très qualifiés de l'industrie, elle peut être interprétée comme **un manque d'attractivité résidentielle**. Les cadres, professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires, agents de maîtrise et techniciens sont ainsi surreprésentés parmi les entrants. Les fortes difficultés de recrutement remontées par les employeurs pour des postes de cadres-ingénieurs de l'industrie semblent confirmer cette hypothèse. L'écart entre le niveau de qualification de la population locale et les attentes des employeurs est un autre élément de réponse.

L'évolution négative de l'emploi salarié sur le long terme, en particulier dans l'industrie, a fortement touché le territoire.

Le taux de chômage fait partie des plus élevés de la région, l'ancienneté au chômage est plus forte et les taux d'activité et d'emploi sont faibles. Les situations de précarité sont plus fréquentes qu'en moyenne régionale au regard des revenus plus faibles de la population et du taux de pauvreté plus élevé qu'en région.

Des difficultés de mobilité pour accéder à l'emploi semblent également toucher une partie de la population. En outre, la population de la zone d'emploi diminue fortement et son vieillissement est plus marqué qu'en région, signe d'un **besoin d'accompagnement de la dépendance**.

Les évolutions récentes semblent toutefois indiquer une amélioration du marché du travail. En effet, l'emploi salarié progresse dans les secteurs des arts-spectacles-activités récréatives, du transport-entrepôt, du commerce, du BTP, de la fabrication de matériels de transport ou encore dans l'intérim. Le nombre d'embauches et d'offres d'emploi est également orienté à la hausse, le nombre de demandeurs d'emploi à la baisse. De plus, des besoins de recrutement, bien que moins nombreux que par le passé, existent dans de nombreux secteurs d'activité comme l'hôtellerie-restauration, le commerce ou l'industrie. Les employeurs du territoire indiquent néanmoins des difficultés de recrutement soutenues dans de nombreux secteurs tels l'industrie, le BTP, l'hôtellerie-restauration ou la santé. **L'attractivité des métiers et du territoire** sont des facteurs expliquant ces tensions sur le marché du travail de même que le niveau de diplôme de la population, plus faible qu'en région en particulier chez les jeunes. Plus globalement, **l'élévation du niveau de formation et de qualification de la population semble être une autre question centrale sur ce territoire.**



**Une densité de population supérieure à la moyenne régionale
3 % de la population et de l'emploi régional
Une petite zone d'emploi en superficie**

La zone d'emploi de Dole se caractérise par **un tissu économique relativement diversifié ce qui lui permet de limiter son exposition aux aléas économiques. L'évolution de l'emploi salarié y est nettement plus favorable qu'en région** tant sur le long terme que sur le court terme. Le territoire s'appuie sur **un savoir-faire industriel reconnu et la présence d'emplois tertiaires dans la moyenne régionale**. La forte concentration de l'emploi, notamment industriel, au sein de quelques grands établissements place le territoire dans une situation de forte dépendance. Cette situation peut être source de fragilité d'autant plus lorsqu'il s'agit d'établissements étrangers. **Le maintien de cette diversité économique est un enjeu important du territoire. L'accompagnement des mutations industrielles concourt à cette problématique.**

L'autre grande caractéristique de la zone d'emploi tient à **sa localisation centrale entre Besançon et Dijon et à sa bonne accessibilité. Le territoire tire avantage de cette situation préférentielle avec d'importantes mobilités domicile - travail vers les deux métropoles**. La zone d'emploi attire également un nombre non négligeable d'actifs résidant dans ces deux zones voisines. La proximité des deux métropoles mais aussi le dynamisme de l'emploi local rendent le territoire attractif et mettent en évidence **la fonction résidentielle du territoire. Le développement de services à la population contribue à cette attractivité résidentielle.**

Un territoire rural

6 % de la population et de l'emploi régional

Une grande zone d'emploi : Lons-le-Saunier, Louhans, Arbois, Salins-les-Bains, Champagnole, Poligny, Saint-Amour... donc des particularités locales.

La zone d'emploi de Lons-le-Saunier se caractérise par **un tissu économique diversifié, gage de meilleure résistance aux aléas économiques. L'emploi salarié résiste mieux sur le long terme et progresse plus sur le court terme qu'en région.** Le territoire s'appuie sur **des savoir-faire industriels et agricoles mais tire aussi profit du statut de préfecture de Lons-le-Saunier et la présence d'emplois publics ou encore de ses atouts touristiques.** Son relatif éloignement des métropoles de la région a également permis **un développement endogène avec une offre de services à la population conséquente. Le maintien de cette diversité est important pour le territoire et dépend de problématiques sectorielles telles que l'accompagnement des mutations industrielles et agricoles ou le développement raisonné de l'activité touristique.** La zone d'emploi est, par ailleurs, **attractive du point de vue résidentiel** en particulier en périphérie de la zone d'emploi à proximité de territoires dynamiques comme Dole, Chalon-sur-Saône, l'Ain,

la Suisse ou encore Mâcon. Elle tire notamment avantage d'un coût de l'immobilier moins élevé.

Ce constat global cache d'importantes disparités au sein de la zone d'emploi.

Le vieillissement de la population qui touche le territoire est, par exemple, plus soutenu dans les bassins d'Arbois, Poligny, Salins-les-Bains et Saint-Amour. **L'accompagnement de la dépendance et de l'emploi des seniors est ainsi une problématique de la zone d'emploi** plus ou moins soutenue selon les territoires qui la composent. De même, si les situations de précarité sont globalement légèrement moins fréquentes qu'en région, des territoires comme Arbois-Poligny Salins-les-Bains, la Bresse à l'ouest et le sud de la zone se caractérisent néanmoins par une part importante de population à faibles revenus. Enfin, certains territoires comme le bassin de Champagnole ou celui de Louhans sont davantage **dépendants de territoires extérieurs**, en l'occurrence la Suisse et Chalon-sur-Saône, que celui de Lons-le-Saunier en raison de leur localisation.

Un territoire économiquement diversifié qui bénéficie de sa localisation favorable

4,3 % de la population et de l'emploi régional

Parmi les territoires les plus densément peuplés de la région

La zone d'emploi de Mâcon est **un territoire économiquement diversifié avec une représentation plus importante du secteur tertiaire marchand** (hébergement et restauration, commerce, tourisme, etc.), **de l'agriculture** (viticulture, bovins viande, autres productions animales, céréaliculture) et **des savoir-faire industriels.** Le territoire peut être néanmoins contraint par des décisions extérieures (groupes étrangers). L'emploi public est légèrement plus représenté qu'en région en raison de la présence de la préfecture du département située à Mâcon. **Sa position géographique (axe Dijon-Lyon) et ses infrastructures routières ferroviaires et fluviales, placent la zone dans une situation favorable.** Elle se caractérise par ailleurs, par son attractivité résidentielle.

Malgré une baisse de l'emploi privé salarié sur le long terme, principalement due à une baisse dans le secteur marchand notamment, celle-ci est plus contenue qu'au niveau régional. L'évolution récente de l'emploi salarié présente cependant un constat plus défavorable dans la zone qu'au niveau régional (une baisse dans la zone contre une hausse en région). Cette baisse concerne le secteur tertiaire marchand et certains secteurs industriels. D'autres secteurs résistent néanmoins comme le secteur tertiaire non marchand, la construction et l'industrie (dans sa globalité).

L'accompagnement de la dépendance est un élément à prendre en compte en raison de sa population légèrement plus âgée qu'en région couplée à une part des moins de 25 ans légèrement plus faible. Les situations de précarité sont globalement moins présentes qu'en région.



Un territoire industriel urbain, la plus forte densité de population de la région
(densité supérieure à la moyenne nationale)

6 % de la population et de l'emploi régional

La zone d'emploi de Montbéliard est **un territoire historiquement industriel porté par la filière automobile** : constructeur, équipementiers, sous-traitants, R et D, conception-recherche-innovation... L'emploi est très concentré au sein des principaux employeurs mettant le territoire dans une situation de forte dépendance. À l'inverse, **la zone d'emploi est sous-dotée en services de proximité, de santé et d'action sociale au regard de la taille du bassin de population**. Comme les autres territoires très spécialisés dans l'industrie, **la zone d'emploi a été fortement touchée par le recul structurel de l'emploi industriel**. Cette tendance impacte l'évolution de l'emploi salarié dans son ensemble avec une baisse nettement plus soutenue qu'en région sur le long et le court termes. Des activités industrielles comme la maroquinerie, orientée vers le luxe, et la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques échappent toutefois à cette tendance négative avec une hausse de l'emploi salarié. De même, bien que moins nombreuses que par le passé, des opportunités d'emplois existent dans l'industrie. Le nombre d'offres d'emploi et de besoins de recrutements augmente dans ce secteur d'activité mais également dans l'hôtellerie-restauration ou encore le commerce. Comme dans de nombreux territoires, les employeurs font face à de fortes difficultés de recrutement. Ces différents constats soulignent, plus qu'ailleurs, **le besoin d'accompagnement des mutations industrielles et de diversification économique du territoire**.

La baisse de l'emploi local est, par ailleurs, un des facteurs expliquant **la forte proportion d'actifs**

résidents travaillant hors de la zone d'emploi et la forte progression de ces mobilités "sortantes". La zone d'emploi de Belfort et la Suisse, à un degré moindre, sont les principales destinations de ces actifs. Cette tendance bénéficie aux actifs ayant la possibilité d'être mobiles. Le territoire bénéficie également de mobilités "entrantes". La zone d'emploi reste relativement attractive du point de vue économique. En effet, elle attire une part importante d'actifs résidant hors du territoire, notamment de haut niveau de qualification. Cette tendance s'explique par **l'appartenance du territoire à un espace intégré plus large, l'Aire urbaine du Nord-Franche-Comté**, et donc principalement par des flux de proximité. Elle reflète également les choix résidentiels de ces actifs "entrants" et, ainsi, **le manque d'attractivité résidentielle** de la zone d'emploi. En effet, le solde migratoire mesuré dans le territoire fait partie des plus négatifs de la région.

L'évolution négative de l'emploi local n'est pas sans conséquences sur la situation de la population et son niveau de vie. La zone d'emploi affiche notamment le taux de chômage le plus élevé de Bourgogne-Franche-Comté, un taux de pauvreté supérieur à la référence régionale, une forte ancienneté au chômage et la plus forte part, de la région, de population vivant en quartiers prioritaires de la politique de la ville. En outre, **le taux d'emploi de la population en âge de travailler fait partie des plus faibles de la région en particulier pour les seniors et les femmes soulignant des difficultés d'accès ou de maintien en emploi de ces populations**.

Un territoire rural frontalier

4 % de la population et de l'emploi régional

Deux logiques dans la zone d'emploi :

Pontarlier à l'économie diversifiée - Morteau plus industrielle

Zone d'emploi
de Pontarlier

La zone d'emploi de Pontarlier est **un territoire de savoir-faire industriel et agricole fortement tourné vers la Suisse. D'importantes disparités existent au sein de la zone. Le tissu économique du bassin de Pontarlier est plus diversifié que celui de Morteau, davantage industriel.** Cette diversification se matérialise par l'offre commerciale surdimensionnée dans l'agglomération de Pontarlier au regard du volume de sa population, particularité qui s'explique par le fort pouvoir d'achat des travailleurs frontaliers et des Suisses qui traversent la frontière pour profiter de prix plus abordables. L'importance des services à la population et du BTP est également une conséquence du fort pouvoir d'achat de la population. **L'évolution de l'emploi salarié est globalement plus favorable dans la zone d'emploi qu'en région.** Ce constat est plus net dans le bassin de Pontarlier que dans celui de Morteau en raison de leurs différences de structure de l'emploi. **L'agriculture est également un atout du territoire** en particulier les productions laitières valorisées sous signe de qualité. Au-delà des effets sur l'emploi local, **le travail frontalier reste l'élément le plus impactant pour la zone d'emploi dans son ensemble.** En effet, près de 4 actifs sur 10 travaillent en Suisse avec des valeurs encore plus élevées dans certains territoires de la zone d'emploi. **Les besoins d'emplois en Suisse et les salaires pratiqués expliquent en grande partie le dynamisme démographique du territoire.** La zone d'emploi affiche la plus forte hausse de la population de Bourgogne-Franche-

Comté. Cette hausse s'appuie sur les mouvements naturels mais aussi sur les mouvements migratoires.

Le territoire est ainsi le plus attractif de la région du point de vue résidentiel avec notamment l'arrivée de jeunes ménages désirant travailler en Suisse. Ces jeunes ménages contribuent, par ailleurs, à placer la population de la zone d'emploi parmi les plus jeunes de la région. La progression du travail frontalier ainsi que la santé de l'emploi local participent à limiter les situations de précarité, situations nettement moins fréquentes qu'en région.

Si le développement du travail frontalier est une chance pour le territoire, il nécessite toutefois un accompagnement.

En effet, il engendre :

- des problématiques de mobilité (trafic automobile, impact carbone, pollution, congestion),
- de fortes difficultés de recrutement pour les employeurs de la zone d'emploi,
- une situation de forte dépendance à l'économie suisse,
- une pression foncière sur les parcelles agricoles et
- une forte artificialisation des sols.

La cohésion sociale est également une préoccupation majeure pour le territoire au regard des fortes inégalités de revenus. Ces inégalités, parmi les plus fortes de la région, sont essentiellement liées aux différences de salaire entre travailleurs frontaliers et actifs en emploi côté français.

Zone d'emploi
de Nevers

Une zone d'emploi à l'économie diversifiée

5 % de la population et 4,5 % de l'emploi régional

La zone d'emploi de Nevers est un territoire rural, notamment à l'est, avec une concentration de la population et de l'emploi à l'ouest autour de Nevers. **Son économie est diversifiée**, à l'image de celle de la région. **L'emploi salarié diminue plus fortement dans la zone d'emploi qu'en région sur le long terme et dans l'ensemble des grands secteurs.** Certains secteurs résistent à cette forte tendance, comme l'industrie pharmaceutique, l'action sociale et les activités pour la santé humaine. La baisse de l'emploi salarié sur le court terme est visible et la zone d'emploi n'a pas retrouvé son niveau précédant la crise sanitaire. À l'instar de la région et de manière un peu plus accentuée, l'industrie est le seul secteur qui a diminué pendant cette période, mais cette baisse est contrebalancée par une hausse dans le BTP et dans le tertiaire non marchand. De plus, les offres d'emploi sont en hausse.

L'accompagnement du vieillissement de la population est une autre problématique majeure de la zone d'emploi. En effet, la population du territoire est plus âgée qu'en moyenne régionale et le vieillissement y est davantage soutenu. La zone d'emploi perd des habitants en cumulant déficit naturel, du fait du fort vieillissement de la population, et déficit migratoire faute d'attractivité résidentielle. Le territoire se caractérise également par **des situations de précarité davantage présentes qu'en moyenne régionale. Un plus faible niveau de formation notamment chez les jeunes** est constaté (malgré une progression), constat qui se vérifie également chez les demandeurs d'emploi. Enfin, la zone d'emploi présente **des problématiques de mobilité est-ouest** de par sa ruralité. En revanche, le réseau autoroutier facilite les mobilités nord-sud.



Un territoire rural de moyenne montagne frontalier

2 % de la population et de l'emploi régional

Deux logiques dans la zone d'emploi : au sud autour de Saint-Claude, très industrielle, en repli et plus orientée vers Oyonnax / au nord (Hauts de Bienne, Les Rousses...) plus dynamique, bénéficie de la proximité de la Suisse

La zone d'emploi de Saint-Claude est **le territoire le plus industriel de Bourgogne-Franche-Comté**. Dépendante de secteurs industriels très exposés à la concurrence internationale, **elle est particulièrement impactée par le recul structurel de l'industrie. Ainsi, la zone d'emploi fait partie des territoires de la région qui affichent les plus fortes baisses d'emplois salariés sur le court et le long termes. Cette tendance négative est l'un des facteurs à l'origine du manque d'attractivité résidentielle du territoire** et de départs de population en particulier de jeunes. La forte spécialisation industrielle pose **la question de la diversification du tissu économique du territoire**. Des opportunités existent notamment en lien avec le potentiel touristique du territoire ou encore des services de proximité à développer. Bien que moins nombreux que par le passé, des besoins existent également dans l'industrie mais les employeurs doivent faire face à d'importantes difficultés de recrutement. Les offres d'emploi sont, par ailleurs, orientées à la hausse dans de nombreux secteurs d'activité comme l'hôtellerie-restauration, le commerce ou encore l'industrie.

La santé du marché du travail local et la proximité de voisins dynamiques ont

engendré une forte mobilité des actifs, bien que la zone d'emploi soit relativement enclavée. **L'emploi frontalier est le principal moteur de ces mobilités**, largement devant les déplacements vers la Plaine de la Vallée dans l'Ain. Les mobilités vers la Suisse sont particulièrement nombreuses parmi la population du nord du territoire, autour des Hauts de Bienne et des Rousses, et le dynamisent. **Si le travail frontalier est un atout pour le territoire, il nécessite toutefois un accompagnement** au regard des problématiques qu'il génère : trafic routier, impact carbone, dépendance à l'économie suisse, tensions sur le marché du travail, ... Il explique le fort niveau de revenus de la population, le 2^e plus élevé de la région, mais place également la zone d'emploi au 1^{er} rang régional en termes d'inégalités de revenus posant **la problématique de cohésion sociale du territoire**.

Plus globalement, **deux logiques semblent se dessiner au sein de la zone d'emploi**. Le sud, autour de Saint-Claude, apparaît plus en repli et encore très orienté vers l'industrie localement ou polarisé par la plasturgie dans l'Ain. Le nord paraît plus dynamique tirant davantage profit de la proximité de la Suisse, plus accessible qu'au sud, avec des salaires très élevés des travailleurs frontaliers.

Un territoire industriel dépendant pour partie de l'Île-de-France 4 % de la population et 4 % de l'emploi régional

Un double ancrage territorial : liens administratifs et économiques avec la BFC et composante du Bassin parisien, territoire fonctionnel composé de la région Île-de-France et des zones limitrophes.

Le tissu économique de la zone d'emploi de Sens se caractérise par **deux grandes particularités : un territoire industriel dépendant pour partie de l'Île-de-France et l'importance du secteur tertiaire marchand.** En contrepartie, les secteurs de l'industrie et de la construction sont moins représentés. Sa spécificité industrielle rend, par ailleurs, le territoire dépendant aux crises économiques. La présence de grands groupes étrangers accentue également cette dépendance.

L'emploi salarié diminue sur le long terme (construction, industrie) mais globalement moins fortement dans la zone d'emploi qu'en région. Certains secteurs résistent à cette tendance tels que les secteurs marchands et non marchands ainsi que le secteur des autres industries manufacturières pour ce qui concerne l'industrie. L'évolution récente de l'emploi salarié présente un constat de plus forte baisse

qu'au niveau régional (expliqué en partie par une baisse dans le secteur non marchand et l'industrie) contre une hausse de la construction et des certains secteurs marchands (activités informatiques et services d'information, commerce, hébergement et restauration, etc.). Malgré un dynamisme démographique et une attractivité résidentielle moins forts que par le passé, la population augmente (contrairement à la région). Cette croissance est fortement expliquée par les migrations résidentielles.

Le territoire se caractérise également par **des situations de précarité**, avec un chômage importé d'Île-de-France notamment. **Un plus faible niveau de formation** notamment chez les jeunes est constaté (malgré une progression), constat qui se vérifie également chez les demandeurs d'emploi.



Zone d'emploi
de Sens



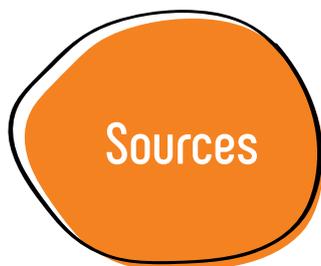
Zone d'emploi
de Vesoul

Un territoire rural notamment au nord 5 % de la population et 4 % de l'emploi régional Des disparités bassin de Vesoul - bassin de Luxeuil-les-Bains

La zone d'emploi de Vesoul est **un territoire rural qui perd de la population et de l'emploi sur le long terme.** Le vieillissement de la population y est particulièrement soutenu soulevant **la problématique d'accompagnement de la dépendance.** La prise en compte du vieillissement de la population est d'autant plus importante sur ce territoire que **l'emploi et le maintien en emploi des seniors semblent poser des difficultés.** **L'accompagnement des mutations industrielles et agricoles** est une autre problématique centrale. En effet, la structure de l'emploi local se caractérise par **des spécificités et des savoir-faire industriels et agricoles.** Les emplois tertiaires non marchands (administration, santé, social, services de proximité) sont aussi surreprésentés diversifiant ainsi le tissu économique local. Les progressions récentes des offres d'emploi, embauches et besoins de recrutement laissent entrevoir une amélioration du

marché du travail malgré de fortes difficultés de recrutement.

D'importantes disparités existent au sein de la zone d'emploi. Globalement, **les difficultés constatées sont davantage marquées dans le nord du territoire et dans le bassin de Luxeuil-les-Bains :** déficit d'attractivité résidentielle, vieillissement de la population, baisse de l'emploi, forte dépendance à l'industrie, précarité... **L'enjeu de mobilité pour accéder à la formation et à l'emploi** pèse fortement dans la zone d'emploi dans son ensemble et, encore plus, au nord du territoire. La situation est plus favorable dans les communes plus au sud qui tirent profit du rôle structurant de Vesoul et de la relative proximité de Besançon et de l'Aire urbaine du Nord Franche-Comté (attractivité résidentielle et économique par un coût moindre du logement et du foncier notamment).



Thématiques	Sources
Population	INSEE Rp 2018 et 2013, INSEE Omphale 2018-2070
Diplôme	INSEE Rp 2018 et 2013
Activité	INSEE Rp 2018 et 2013
Structure de l'emploi	INSEE Rp 2018 et 2013, emploi total au lieu de travail (privé, public, salarié, non salarié)
Évolution de l'emploi	ACOSS URSSAF (emploi salarié privé au lieu de travail), fin 2006- fin 2021 et fin 2019- fin 2021
Mobilité domicile-travail	INSEE Rp MOBPRO 2018 et 2013 (emploi total)
Analyse fonctionnelle des emplois	INSEE, AER BFC
Analyse G1-G4 des activités de proximité / mondialisées	INSEE, Conseil régional, AER BFC
Concentration sectorielle, concentration au sein des principaux employeurs privés	AER BFC
Entreprises à capitaux étrangers	AER BFC
Marché du travail (Besoin en main d'œuvre)	Pôle emploi 2022
Marché du travail (DPAE)	URSSAF 2021
Marché du travail (taux de chômage)	DREETS, DARES, INSEE, 2 ^e T trimestre 2022
Marché du travail (offres d'emploi)	Pôle emploi 2021
Marché du travail (demandeurs d'emploi)	Pôle emploi, DREETS, fin 2021
Situations de précarité (revenus, taux de pauvreté, rapport interdécile)	INSEE, DGFIP, FILOSOFI 2018

En savoir plus...

Cet état des lieux a été réalisé dans la cadre d'un groupe de travail partenarial animé par Emfor et composé de :

- AER
- APEC BFC
- Conseil régional BFC
- DRAAF BFC
- DREETS BFC
- Emfor BFC
- INSEE BFC
- Pôle emploi BFC
- Région académique, DRAFFIC BFC
- URSSAF Bourgogne
- URSSAF Franche-Comté.

Emfor remercie l'ensemble des partenaires contributeurs.

Ressources

- [AER](#)
- [ACOSS, URSSAF](#)
- [ANCT](#)
- [DARES](#)
- [Décidata : les données socio-économiques en BFC](#)
- [DRAAF BFC](#)
- [DREETS BFC](#)
- [Emfor](#)
- [France stratégie](#)
- [INSEE – Les publications Bourgogne-Franche-Comté](#)
- [INSEE – statistiques locales](#)
- [INSEE – comparateur de territoires](#)
- [OSTAJ \(Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien\)](#)
- [Pôle emploi BFC](#)

Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation, d'aide à la décision et d'information au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'orientation professionnelle, Emfor Bourgogne-Franche-Comté est financé dans le cadre du contrat de plan État-Région 2020-2027.

Emfor Bourgogne-Franche-Comté est membre du réseau national des CARIF-OREF.

Siège
Espace Lafayette
8 rue Alfred de Vigny
25000 **Besançon**
tél 03 81 25 52 25

Site de Dijon
Immeuble le Citadin
13 rue Auguste Frémiet
21000 **Dijon**
tél. 03 80 54 14 14

www.emfor-bfc.org
contact@emfor-bfc.org